

BAROMÈTRE 2025 DES POSTES FONJEP

DONNÉES 2024 RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- Soutenir les projets associatifs
- Contribuer aux dynamiques territoriales
- Accompagner les politiques publiques





Introduction

Ce baromètre régional complète l'édition nationale du Baromètre des postes Fonjep 2025, basée sur les données de l'année 2024 (arrêtées au 31 mars 2025).

Au niveau national, 72 % des associations bénéficiaires de postes Fonjep sont des associations locales, et 88 % agissant à l'échelle régionale ou infrarégionale.

Cette édition régionalisée met donc particulièrement en évidence la contribution des postes Fonjep à la vie socio-économique et sociale des territoires, y compris dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et les zones rurales (ZFRR). Vous y trouverez des chiffres clés, tels que le nombre de postes Fonjep, le nombre d'associations bénéficiaires, la répartition des postes par département, et le profil type des associations et de leurs salariés.

Afin de compléter et d'enrichir ces données, une cartographie dynamique des postes Fonjep dans votre région est disponible sur le site du Fonjep, dans la rubrique « Postes Fonjep »/« Baromètre » ou via les pages régionales : « Qui sommes-nous »/« Le Fonjep en région ».

Ces cartes vous permettront de filtrer les informations par département, par type de postes (« Guid'asso », « Culture », « ECSI », etc.), ainsi que par zones spécifiques d'implantation (QPV, ZFRR).

Bonne lecture !



CHIFFRES CLÉS

CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

Nombre de postes Fonjep : 966

Nombre d'associations bénéficiaires : 732

Nombre de salariés porteurs de postes Fonjep : 1 024

Budget annuel médian des associations bénéficiaires : 507 208,50 €

CHIFFRES CLÉS PAR DÉPARTEMENT

Département	Nombre d'associations	Nombre de postes	Montant de la part État	Montant de la part collectivités (*)
01 - Ain	44	57	426 407,50 €	48 390 €
03 - Allier	37	48.5	360 588 €	0 €
07 - Ardèche	41	50	364 767 €	0 €
15 - Cantal	24	33	223 875 €	0 €
26 - Drôme	59	77	579 083 €	0 €
38 - Isère	89	115	824 296 €	0 €
42 - Loire	80	93	686 393 €	0 €
43 - Haute Loire	34	49	371 931 €	0 €
63 - Puy de Dôme	69	90.5	682 815 €	0 €
69 - Rhône	171	232	1 686 908,50 €	700 990 €
73 - Savoie	38	58	427 900 €	0 €
74 - Haute-Savoie	46	63	472 525,50 €	0 €

(*) La part des collectivités mentionnée ici ne concerne que les montants inscrits dans les conventions tripartites conclues entre les collectivités, les associations et le Fonjep.

1 CARACTÉRISTIQUES DES 732 ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES

1.1 Types d'associations bénéficiaires

Types d'associations	Pourcentage
Association locale	74,86%
Tête de réseau départementale	12,02%
Association régionale	3,55%
Tête de réseau régionale ou interrégionale	4,23%
Association nationale	4,37%
Tête de réseau nationale	0,68%

1.2 Nombre total de salariés dans les associations bénéficiaires

Nombre de salariés	Pourcentage
De 1 à 4 salariés	42,27%
De 5 à 9 salariés	26,10%
De 10 à 19 salariés	16,57%
De 20 à 49 salariés	10,77%
De 50 à 199 salariés	3,45%
De 200 à 499 salariés	0,41%
500 salariés et plus	0,41%

1.3 Nombre de bénévoles

	Nombre
Nombre de bénévoles total	42 708
Nombre de bénévoles moyen	59
Nombre de bénévoles médian	25
Nombre d'ETP total	9 340
Nombre moyen d'ETP par association	13

2 PROFIL TYPE DES 1 024 SALARIÉS PORTEURS DE POSTES FONJEP

2.1 Genre, âge et ancienneté sur le poste

	Pourcentage	Âge moyen	Ancienneté sur le poste
Homme	34,96%	40	4
Femme	65,04%	38	3

2.2 Niveau de formation

	Pourcentage	Dont femmes	Dont hommes
Diplôme du 2ème et 3ème cycle universitaire (I et II)	54,84%	68,61	31,39
Bac +2 (III)	27,38%	63,45	36,55
Niveau bac (IV)	14,49%	55,80	44,20
BEPC/BP (V)	3,12%	56,41	43,59
Inférieur au BEPC (VI)	0,16%	50	50

3 ÉCHELLE D'INTERVENTION ET PUBLICS CONCERNÉS

3.1 Échelle d'intervention des 732 associations

Échelle d'intervention	Pourcentage
Internationale	3,14%
Nationale	5,19%
Interrégionale	0,82%
Régionale	10,79%
Départementale	25,68%
Intercommunale	30,87%
Communale	15,16%
Quartier	6,83%
Autre	1,23%

3.2 Public concerné par les actions des salariés en poste Fonjep

	Pourcentage
Tout public	75,05%
Jeunes (16-24 ans)	13,34%
Enfants (6-15 ans)	5,11%
Adultes (25-65 ans)	2,21%
Familles	1,90%
Public spécifique	1,31%
Petite enfance (0-5 ans)	0,81%
Personnes âgées (plus de 65 ans)	0,21%
Personnes handicapées	0,07%

290,5 postes sur 966 sont attribués à des associations implantées en QPV

4 SUBVENTION ET FINANCEURS

4.1 Part de la subvention poste Fonjep dans le financement de l'emploi

	Total
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé	3 365,54 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - cadre	4 737,88 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - non-cadre	3 184,28 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - femme	3 198,73 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - homme	3 674,18 €
% subvention FONJEP sur le salaire chargé	16.03%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - cadre	11.98%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - non-cadre	16.81%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - femme	16.72%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - homme	14.91%

4.2 Nombre de postes par financeur

	Nombre de postes financés
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 (JEP)	465
Ministère des Solidarités et de la Santé (D.G.C.S.)	88
Postes sans part Etat	4
Ministère de la Ville. Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) (DGCL)	151
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B1 - GUID'ASSO	100,50
Agence française de développement AFD/MEAE	11
Ministère de la Culture	12
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 - Fonjep Jeunes	6,50
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 (JEP)	128

Sont décomptés ici les postes Fonjep attribués aux associations dont le siège est situé dans la région.

**COMITÉ RÉGIONAL
RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

Déléguée régionale

NADIA BENICHO

RÉSEAU RHÔNE AIN SAÔNE - UNION TERRITORIALE DES MJC

NADIA.BENICHO@R2AS.ORG

06 42 92 55 24